

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

Accusé de réception en préfecture
 083-258301126-20190404-04042019-DAG11
 -DE
 Date de télétransmission : 09/04/2019
 Date de réception préfecture : 09/04/2019

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 04 avril 2019

Objet de la délibération : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 27 mars 2019

Transmise au Contrôle de légalité le 09 avril 2019

Affichée le.....2019

Nombre de Conseillers Syndicaux : 92

En exercice : 92

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Excusés : 31

Votants : 6

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 27 mars 2019, le Comité Syndical du SIVAAD a été de nouveau convoqué le jeudi 04 avril 2019 à 9h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, au sein du siège social du SIVAAD, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie
LE REVEST	Mme REGNAUD Jacqueline
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SIX FOURS	Mme ROSTAGNO Agnès

<u>Délégués Suppléants avec voix délibérative</u>	
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SIX FOURS	M. DRAVETON Yves

<u>Délégués Suppléants sans voix délibérative</u>
Néant

Pouvoirs :

<u>Pouvoirs</u>
Néant

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20190404-04042019-DAG11

Excusés :

DE
Date de téltransmission : 09/04/2019
Date de réception en préfecture : 09/04/2019
Alain - M. BASSO Charles

Délégués Titulaires	
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT
FAYENCE	Mme ADER Danièle
GASSIN	Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves - M. SIEGEL Philippe
LA FARLEDE	Mme GAMBA Mireille
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST	M. VIZIALE Jean Marc
LE THORONET	Mme TAXI Odile – Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
OLLIOULES	M. RIGHI Dominique
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
RIANS	M. NOYER Tristan - M. BUGGIANI Paul
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BRUE AURIAC	M. AMBROSIO Robert
LE BEAUSSET	Mme SANTUCCI Maryvonne
PUGET VILLE	M. FOSSE Didier
SOLLIES TOUCAS	M. CHARRIER Pierre Olivier
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul

Le secrétariat est assuré par M.TOULOUSE Christian pour la commune de Saint Mandrier-sur-Mer

Objet de la délibération : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20190404-04042019-DAG11
-DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019

Rapporteur : Mme Jacqueline REGNAUD, Présidente du SIVAAD

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 qui énonce que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,
- Considérant que les besoin du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.
- Mme la Présidente propose la création d'un poste à temps complet relevant de la catégorie C à compter du 09 avril 2019.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- **Décide** la création d'un poste d'Adjoint Principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 09 avril 2019
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **Adopte**

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Madame la Présidente est chargée de signer tous les documents relatifs à ce dossier, d'accomplir l'actualisation du tableau des effectifs et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré, le 04 avril 2019 à Saint Mandrier-sur-Mer.

La Représentante légale du Coordonnateur
Présidente du SIVAAD
Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD